

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt quatre

Le 10 juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2024

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Cindy TISSIER, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance :** Mme Annick MAISSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-214201881-20240710-202436D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

**Objet : Tarif cantine 2024-2025**

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal, qu'en accord avec la commission de fonctionnement du RPI, et l'ensemble du RPI, la proposition de facturation du repas est de 4.62€ TTC par enfant dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Le fournisseur des repas reste la société Newrest pour l'ensemble du RPI.

Le conseil Municipal à l'unanimité accepte ce nouveau coût.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 10 juillet 2024

Le Maire

Christelle MASSON

Le Secrétaire de séance

Annick MAISSE

